

*Et si*

**SAINT** # 04 Avril 2024

**GEORGES**

*nous était contée...*



Cahier historique de Saint-Georges-sur-Loire

▶ **Portrait p. 3**  
**La Famille Keller**

▶ **Miroir de l'actualité p. 21**  
**Le château de Serrant en travaux**

▶ **Dossier p. 11**  
**L'école au XVIIIème siècle**

▶ **Tourisme p. 18**  
**Bienvenue à l'auberge des  
Trois Rois en 1728**

LA MEMOIRE des  
MORTS DURANT 1  
1939 - 194  
D. CRETIN ( Et  
mille KELLER ( Réfu

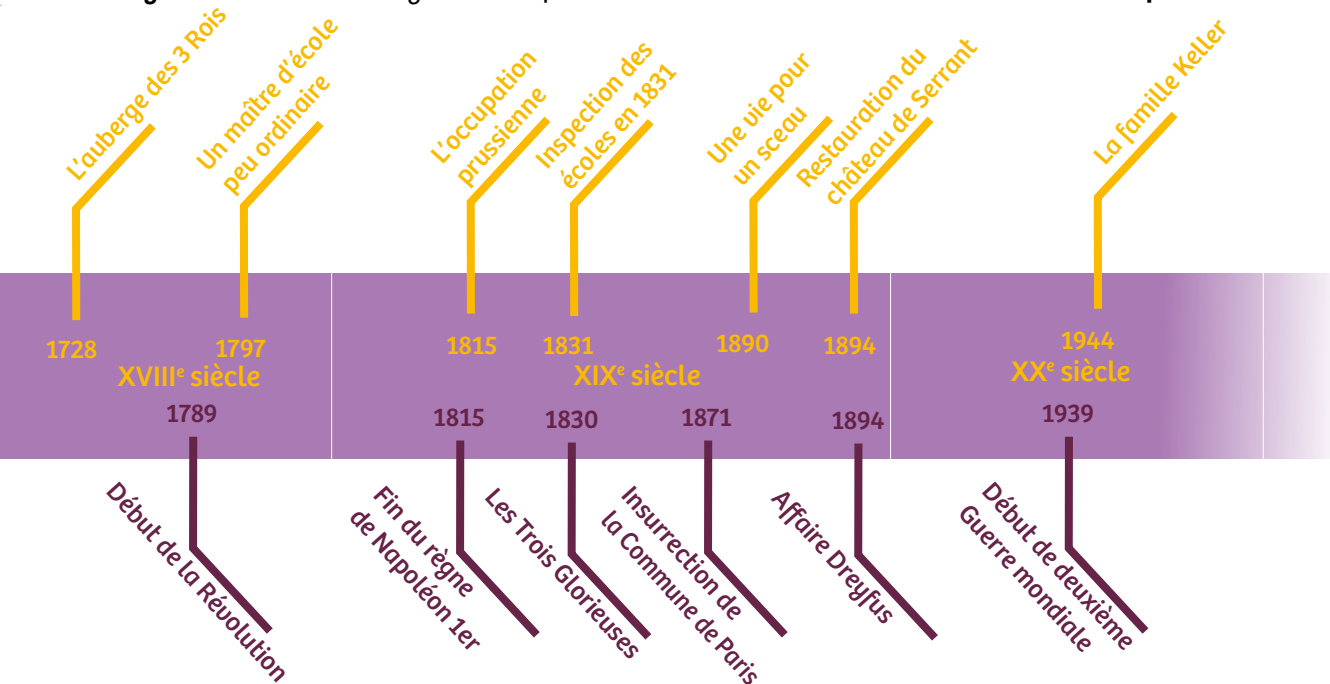
# ÉDITO

Si Saint Georges nous était contée... a pour objectif de valoriser le patrimoine de la commune au sens le plus large : aussi bien ses bâtiments, ses personnages illustres mais également le vécu des saint-georgois. La France fête cette année les 80 ans du débarquement des Alliés en juin 1944. L'impact de cet événement n'est aujourd'hui pas renseigné sur notre commune. Cette même année, quelques mois auparavant, Saint Georges est cependant marquée d'une triste façon. La famille Keller - une femme polonaise et ses trois enfants - est raflée sous les regards sidérés des habitants. Ils mourront quelques semaines plus tard à Auschwitz. Ils seront restés moins de quatre ans à Saint Georges mais leur drame, - tout comme celui de Daniel Crétin, étudiant saint-georgois qui sera emprisonné et déporté en 1943 pour des faits de Résistance -, a marqué l'histoire de notre commune. Ce numéro de notre magazine historique leur rend hommage : perpétuer la mémoire de ces victimes de la guerre et de la barbarie est un devoir. A l'approche du 27 avril prochain, journée nationale du souvenir des victimes de la déportation, découvrir le parcours de la famille Keller est aussi un moyen d'éveiller nos consciences, si besoin en est, aux horreurs de l'antisémitisme. Dans un quotidien où les incivilités, les accusations, les exclusions de groupes de personnes sont prégnantes, l'histoire de ces martyrs qui ont un jour foulé les mêmes rues que nous, doivent nous convaincre de la nécessité de construire et défendre, à chaque instant, un bien vivre ensemble.

Philippe Maillart, Maire de Saint Georges sur Loire

## SOMMAIRE

<b>Portrait</b> : La famille Keller .....	p. 3
<b>Faits Divers</b> : Une vie pour un sceau .....	p. 7
<b>Histoire</b> : L'occupation prussienne de Saint Georges .....	p. 8
<b>Dossier</b> : L'école à Saint Georges de la Révolution au début du XIXème .....	p. 11
<b>Tourisme</b> : Bienvenue à l'auberge des Trois Rois en 1728 .....	p. 18
<b>Miroir de l'actualité</b> : La restauration du château de Serrant.....	p. 21
<b>Programme</b> : les Rendez-vous du patrimoine.....	p. 24



# LA FAMILLE KELLER : SE SOUVENIR DE LA DÉPORTATION

Il y a 80 ans, en janvier 1944, une femme et ses trois enfants sont arrêtés sous les yeux des saint-georgeois par les gendarmes. Cette famille polonaise s'était installée dans la commune en 1940. Ils partiront pour Auschwitz où ils trouveront la mort.

## Une famille juive de Pologne

Naftali Joseph KELLER est né en 1901 à Mostyka, un village de 4600 habitants aujourd'hui à la frontière de l'Ukraine et de la Pologne. Il rencontre Reisel GOLDSTEIN que l'on appelle Rosa dans la ville voisine de Yavoriiv. Elle est de 7 ans son aînée mais ils se marient et s'installent à Przemysl, grande cité de plus de 60 000 âmes, où ils ont deux filles, Sara, le 2 mai 1928 et Irène, le 16 décembre 1929.

Il n'y a pas de trace de ce que le couple a traversé durant ces premières années. Ils sont nés et ont grandi au milieu d'un monde aux frontières floues (la Pologne se sépare de l'empire austro-hongrois en 1918 alors que l'Ukraine est sous domination soviétique) dans un climat de violence antisémite constant. Les pogroms (mot d'origine russe signifiant «destruction, pillage») qui frappent les communautés juives de l'Est ont débuté dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. On ne sait pas ce qui a motivé les

Keller à partir mais comme des milliers de familles juives (près de 400 000 juifs polonais émigreront entre 1921 et 1937), ils quittent la Pologne et sont en France en 1930.



## Émigrés en France

Les Keller arrivent au début des années 30 à Belfort. Ils sont très certainement accueillis par la petite communauté juive de la ville. C'est là que naît leur troisième enfant, un garçon, Michel, le 24 Mars 1935. Naftali développe une activité de marchand de tissus ambulant qui fait vivre toute la famille.

▲ Après le Pogrom, vers 1910, de Maurycy Minkowski (1881-1930)

▼ Przemysl en 1914, ville polonaise où s'installe le couple et où naissent leurs deux filles



Gesamtaufsicht von Przemysl.



La rue sur l'Eau à Belfort où se situait le lieu de culte des juifs venus de Pologne à partir de 1930, un lieu qu'ont dû fréquenter la famille Keller.

Le 1er septembre 1939, les troupes allemandes envahissent la Pologne. Le 3 septembre 1939, la France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne en vertu d'un traité de février 1921 les liant à la Pologne. C'est le début de la seconde Guerre Mondiale.

Naftali Keller s'inscrit sur les listes des engagés volontaires dès le 5 septembre 1939. En effet, un décret d'avril 1939 permet à tous les étrangers de 18 à 40 ans de s'engager dans l'armée française. Plus de 57 000 étrangers feront comme Naftali.

Les Keller décident de quitter Belfort, trop proche de la frontière avec l'Allemagne.

### Pendant la guerre

Alors que la guerre s'achève brusquement avec la victoire allemande, les Keller s'installent à Saint Nazaire qui est alors en zone occupée après l'armistice de juin 1940.

Formulaire d'aryanisation : Naftali Keller y déclare 3 à 4000 francs de marchandise et 15 000 francs d'espèces.

4

La rue du Dolmen à Saint Nazaire où la famille Keller séjourna en 1940.



Sara qui a tout juste 12 ans obtient son Certificat d'Études en juin avec des notes brillantes. La préfecture de Loire-Inférieure alors sous le joug allemand procède d'abord au recensement des familles juives. Naftali déclare son entreprise. A l'automne 1940, les autorités allemandes lancent une procédure d'aryanisation qui vise à spolier les commerces et entreprises juives. Les Keller sont chassés de Saint Nazaire le 6 décembre 1940 pour Baugé puis Saint Georges sur Loire.

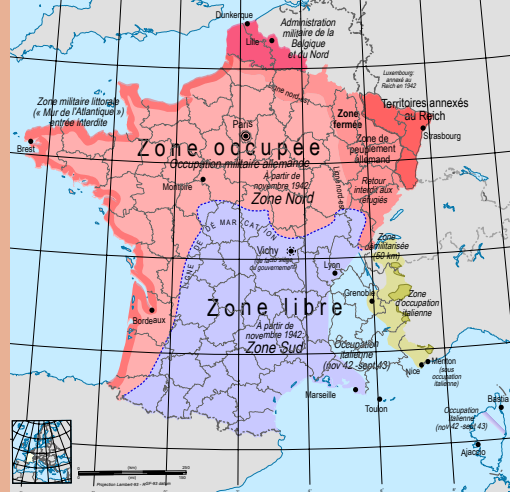
### Arrivée à Saint Georges



La famille Keller s'installe dans une petite maison discrète, route de Segré, située à l'arrière des autres et aujourd'hui disparue. Les Keller tentent une intégration difficile dans un village qui compte alors moins de 2 000 habitants où les étrangers attirent une certaine curiosité voire une méfiance. Cependant, les enfants vont à l'école publique et tissent des liens d'amitié. Sara, la fille aînée fait des cadeaux de tissu, don de son père, marchandise rare en ces temps de restrictions, sans doute parce qu'elle était généreuse, peut-être aussi pour s'attirer la sympathie des gens. Elle rend souvent visite à une couturière du village, madame Lambin, avec la famille de qui elle noue une amitié profonde. Neftali va jouer à la société de boules. Rosa est plus discrète et reste le plus souvent enfermée chez elle. La famille possède une voiture, un certain signe d'aisance.

## Une France coupée en deux

L'armistice du 22 juin 1940 divise la France par une ligne de démarcation. Au nord de celle-ci se trouve une zone occupée et au sud la zone libre. L'ensemble du territoire français est sous l'autorité du régime de Vichy dirigé par le maréchal Pétain mais dans la zone occupée, l'Allemagne exerce des droits d'occupation comme le stipule la convention d'armistice. *«Le Gouvernement français invitera immédiatement toutes les autorités et tous les services administratifs français du territoire occupé à se conformer aux réglementations des autorités militaires allemandes et à collaborer avec ces dernières d'une manière correcte.»*



### Arrestation de Naftali

En 1941, l'administration angevine recense les étrangers qui sont *«en surnombre dans l'économie nationale»*. Les juifs réfugiés des départements voisins, frappés de l'interdiction d'exercer leur métier, sont considérés comme coûtant trop cher à la collectivité. Le rapport justifie alors l'arrestation et l'internement au camp de Beaune-la-Rolande de huit personnes le 18 septembre 1941 par le fait que *«leur séjour dans un camp de concentration serait moins onéreux que l'hébergement individuel»*. Naftali Keller fait partie des premiers déportés de Maine et Loire.

Quelques mois plus tard, le convoi n°5 du 26 juin 1942, l'emporte vers Auschwitz. Il rentre alors dans la partie concentrationnaire du camp où il reçoit le matricule 43161. Naftali est décédé un mois après son arrivée le 20 juillet 1942 à l'âge de 41 ans.

### Une famille sans ressource

Rosa Keller et ses enfants poursuivent à Saint-Georges une existence inquiète, sans argent, sans possibilité d'en gagner. *« Mme Keller n'a pour toute ressource que l'allocation des réfugiés. Le conseil donne avis favorable d'assistance médicale gratuite pour ses trois enfants »*, note le secrétaire de mairie dans un compte rendu de conseil municipal daté du 26 octobre 1941. Cette vie précaire, pourtant éclairée par quelques amitiés, se poursuit jusqu'en janvier 1944.



Le camp de transit de Beaune-la-Rolande dans le Loiret en 1941 d'où 2773 juifs seront déportés en 1942 vers Auschwitz et Drancy.

### Une étoile jaune cousue aux vêtements

Le 1er juin 1942, un décret du Commandement militaire en France (MBF) impose en zone occupée le port de *«l'étoile en tissu jaune portant l'inscription Juif»* pour tous les Juifs *« de plus de 6 ans et de nationalité allemande, polonaise, hollandaise, belge, française, croate, slovaque et roumaine »*. Rosa Keller et ses enfants la porteront, essayant de dissimuler sous des écharpes ou des foulards cette infamante distinction.

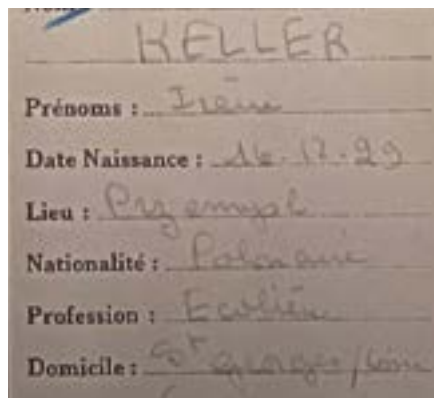


## La famille Keller est arrêtée

Le 26 janvier 1944, des gendarmes français se présentent à l'école publique de filles dirigée par madame Poirier, rue des Parements. Ils emmènent Irène, puis vont chercher Michel, dans la cour de l'école dirigée par monsieur Métiurier, rue du Riochet. Ensuite, ils vont prendre Sara chez madame Lambin, effondrée. Rosa, leur mère, est sans doute arrêtée chez elle.

Ils sont tous emmenés à la prison du Pré-Pigeon à Angers. Le 29 janvier, on les transfère au camp de Drancy. Dans le camp de regroupement, Rosa prend soin de la petite Anja Schaul, 6 ans, arrêtée elle aussi dans son école des Rosiers-sur-Loire.

Ils font ensuite partie du convoi n°68 qui, le 10 février 1944, part pour Auschwitz, où sont morts épuisés, malades, gazés, plus d'un million d'êtres humains.



## Victimes de la déportation

L'acte de décès de Michel est daté du 15 février 1944. C'est le seul acte reçu par la municipalité puisque l'enfant était le seul à être né sur le sol français. Il est mort 5 jours après avoir quitté Angers, sans doute dès son arrivée, et de façon à peu près certaine, dans une chambre à gaz. Il n'avait pas encore 9 ans.

La petite Anja a été exterminée le même jour et son acte de décès est aussi daté du 15 février.

Après la guerre, Rosa, 50 ans, Sara, 15 ans, et Irène, 14 ans, sont déclarées mortes en déportation en 1944.

6

Sources :

Archives municipales de Saint Georges-sur-Loire

« L'éradication tranquille (le destin des Juifs en Anjou : 1940-1944) », Alain Jacobzone

Les deux articles de Françoise Capelle, La Famille Keller et Pour ne pas oublier

Les sites shoahpresquile.com et Wikipedia.com



## Se souvenir de la famille Keller

Dans le cimetière, une plaque, apposée par Denis Mercier, maire de Saint Georges, appelle à se souvenir de la famille Keller et de Daniel Crétin, étudiant et résistant saint-georgeois, victime également de la déportation. (photo en couverture)

Le samedi 28 avril 2007, Daniel Froger, maire de Saint Georges dévoilait la plaque du square qui porte le nom de la famille Keller en présence de saint-georgeois venus leur rendre hommage et notamment de Yves Lambin et Serge Bruneau, camarades de classe de Michel Keller. Alain Jacobzone, historien dont une partie du travail est consacrée à la mémoire des Juifs en Anjou, était présent à la cérémonie. Il soulignait l'importance de conserver une trace de la vie de ces gens ordinaires, malheureuses victimes, pour mieux comprendre notre passé et nous prévenir de cette barbarie.

# UNE VIE POUR UN SEAU

Jacqueline Lacrouts & Nathalie Renou

**Il fait froid ce dimanche 7 décembre 1890 à la ferme des Grandes Touches, propriété de M. Suaudeau Alfred-Marie-Ernest, fils de Marie-Hylas ancien Maire de Saint Georges sur Loire de 1871 à 1887. Le nommé Langevin Pierre-René, journalier, travaille dans cette ferme.**

**A** trois heures de l'après-midi, par inadvertance, un seau tombe dans le puits ; sans réfléchir il se propose d'aller le récupérer. Il descend en se tenant d'abord à la margelle, continue à descendre en s'appuyant aux parois avec les pieds et les mains. Quelques pierres se détachent sous ses pieds, d'autres tombent, le mur du puits s'écroule sur lui. Dimanche soir, le puits est comblé jusqu'au bord.

## Des opérations de sauvetage

Depuis plusieurs heures, des travailleurs s'activent pour déblayer et les travaux durent toute la nuit. Le lundi matin, il reste une vingtaine de pieds à enlever, le puits atteignant environ quarante pieds soit 10 mètres de profondeur.

Pendant les travaux de sauvetage, le Sieur Paul Baranger, maréchal ferrant et débitant dans le bourg, fournit aux travailleurs plusieurs litres d'eau de vie à la demande d'Alfred Suaudeau en accord avec le Maire, Arthur de Cumont.

Plusieurs personnes affirment ou croient entendre les appels du malheureux Langevin.

Peu de chances de le sauver, le pauvre journalier est mort noyé ou broyé de suite à l'âge de 25 ans.

Pierre-René Langevin était né le 21 décembre 1865 à Montrelais, s'est marié à St Georges sur Loire le 6 septembre 1887 à Jeanne-Michelle Florentin, lingère, née à St Georges le 3 juillet 1866. Le couple a eu deux enfants : René-Louis-Gabriel, né à St Georges le 30 mai 1889 et Elie-Clément, né à St Georges le 30 mars 1891, après le décès de son père.

## Une facture salée

Le Sieur Baranger, fournisseur d'eau de vie, présente alors sa note s'élevant à 170 francs. M. Suaudeau accepte de prendre à sa charge 80 francs.

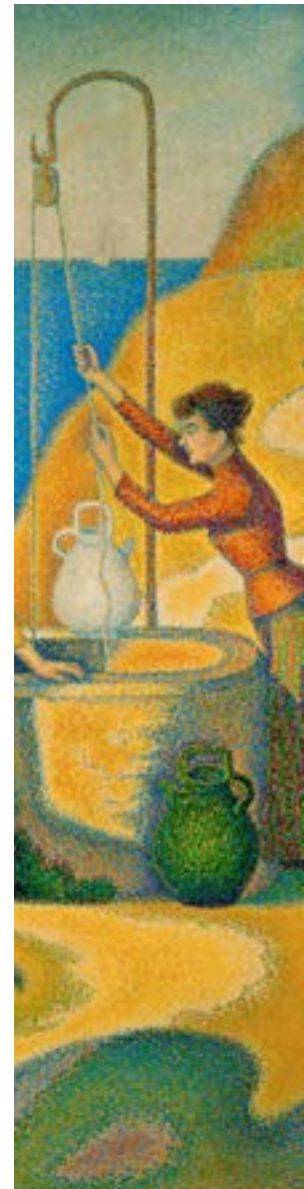
Invoquant la transaction intervenue lors du sauvetage, il réclame le solde au Maire, Arthur de Cumont.

Le Maire refuse de payer et consulte son conseil municipal le 24 mai 1891. Celui-ci rejette le paiement au motif que la livraison d'eau de vie n'est pas liée sur réquisition du Maire.

Le Sieur Baranger n'en reste pas là ; le Conseil municipal après délibération des 16 août et 8 novembre 1891 déclare approuver l'arrangement conclu entre M. le Maire et M. Suaudeau.

## Sources :

Archives municipales de Saint-Georges-sur-Loire  
DCM des 24 mai, 16 août et 8 novembre 1891  
Le Petit Courrier du 12 décembre 1890



▲  
Femmes au puits  
Paul Signac, 1892

## L'OCCUPATION PRUSSIENNE DE SAINT-GEORGES

Françoise Capelle

**B**ien avant l'occupation allemande de 1940, Saint Georges sur Loire avait connu dès le XIX<sup>ème</sup> siècle la présence de soldats venus de Berlin. C'était en 1815. Les saint-georgeois venaient de traverser une période très sombre avec la Révolution. Et voilà que des armées étrangères occupent les terres et vivent aux dépens de la population !

Hussard prussien, fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle.  
Portrait de Adolph von Menzel

8

### Une période troublée

En avril 1814, l'empereur Napoléon 1<sup>er</sup>, dont les armées avaient conquis, puis perdu une bonne partie de l'Europe, avait été contraint d'abandonner le pouvoir et d'accepter l'exil à l'île d'Elbe, en Méditerranée. Il n'y était pas resté longtemps. Dès mars 1815, évadé de son île, trop petite pour lui, il s'était à nouveau emparé du pouvoir impérial pendant trois mois : ce sont les Cent Jours. Puis, les Anglais et leurs alliés européens l'avaient battu à Waterloo, avant de l'envoyer sur l'île brumeuse de Sainte-Hélène, perdue dans les brouillards atlantiques. Il devait y mourir. Les frères de Louis XVI occupèrent alors, l'un après l'autre, le trône de France.

Ah qu'il était difficile d'affirmer une fidélité politique en ces temps troublés, propices aux retournements, aux serments contradictoires ! Le conseil municipal de Saint-Georges, présidé par Julien Alexis Faugeron, officier de santé, n'a pas échappé à ces reniements. Lui qui s'était empressé d'adresser « sa soumission et sa reconnaissance aux Bourbons » et de renouveler

« son serment de fidélité au Roy » Louis XVIII, monarque pendant le premier exil de Napoléon, réaffirme sa loyauté à l'empereur à nouveau maître du pays, le 18 avril 1815, c'est à dire pendant les Cent Jours !

Il va sans dire qu'au bout de cette période, et l'empereur à jamais déchu, il proteste de son attachement et de son absolue soumission à Louis XVIII revenu définitivement au pouvoir.

Les alliés, vainqueurs des armées impériales, avaient été indignés par ces gesticulations politiques, et, persuadés qu'ils ne pouvaient faire confiance à ces diables de Français, avaient décidé d'occuper une partie de la France, prenant aussi leur revanche sur ce pays si longtemps conquérant. Une nouvelle insurrection serait alors impossible. La coalition, composée d'Anglais, d'Autrichiens, de Russes et de Prussiens envoya 1 200 000 hommes qui occupèrent 61 départements. Et c'est ainsi que Saint-Georges vit arriver les Prussiens du 3<sup>e</sup> corps d'armée commandé par le général Thielmann.





Garde au Fuß (1. Reg.)    Garde au Fuß (2. Reg.)    Garde au Fuß (Officier.)    Mousquetaires (Westph. Reg.) (Ostph. Reg.)    Grenadiers (Pomm. Reg.)    Fusiliers (Schles. Reg.)    Infanterie-Officier    Pionier, Tambour (Märk. Reg.)    Jäger

## Des soldats bien exigeants

L'Allemagne alors n'existait pas encore. Elle était composée de petits états indépendants, parmi lesquels la Prusse, forte et militarisée occupait avec Berlin sa capitale, une position de première importance. Les voilà donc ces soldats qu'il faut loger, nourrir et supporter. Effroi probable de la population ! Il leur faut du pain, du vin, de la viande, de l'eau de vie, du tabac, et de l'avoine, et de la paille, et du fourrage pour leurs chevaux ! Le conseil municipal s'inquiète de l'approvisionnement exigé, et met toutes ces fournitures « au rabais », c'est à dire au prix le plus bas possible. Le boucher Gourdon propose la viande à 14 sols le kg ; le cabaretier Mathurin Rousseau emporte le marché du vin qu'il fournira à 9 sols la bouteille.

Quant au pain, c'est le boulanger Lemée qui le propose au prix de la mercuriale.

Pour ce qui est du tabac et de l'eau de vie, on traitera plus tard avec le capitaine qui commande le détachement. Il s'agit de parer au plus pressé, et les accords paraissent clairs. Mais on ne tarde pas à déchanter. Les Prussiens « sont exigeants et emportés. » Il faut encore ferrer leurs chevaux, entretenir leurs équipages, fournir de la lumière. Ils consomment « les viande, vin, tabac et eau de vie au delà de la probabilité, et beaucoup plus que trois hommes ordinaires. »

Les ressources de la commune n'y suffisent pas : elle ne peut même pas fournir tout le vin et l'avoine consommés, qu'il faut acheter ailleurs...

▲  
Infanterie de l'armée prussienne pendant la campagne de 1813  
Dessin de Richard Knötel, 1883

\* Le sacco ou shacko est une coiffure militaire haute, faite de feutre et surmontée d'une calotte de cuir, complétée d'une visière, aux couleurs et aux armes du régiment. L'armée prussienne fut la première à le porter. Il fut ensuite adopté par les armées impériales françaises.

## Un problème financier pour la commune

Il faudra, une fois encore utiliser les vieilles recettes, c'est à dire lever un nouvel impôt. La dépense journalière liée à l'occupation s'élève à 150 francs par jour. Après de longues réflexions, avec beaucoup de réticences, le conseil municipal décide de lever « *12 centimes et demi par franc sur l'impôt foncier* ». La présence des Prussiens pèse de plus en plus.

Et dans ces comptes rendus municipaux ne sont pas évoqués les autres problèmes de la vie quotidienne : les réquisitions, les violences, les vols, les viols qui sont toujours le fait des armées d'occupation. D'ailleurs, les historiens remarquent que ces derniers augmentent au cours de l'été 1815 dans les départements tenus par les Prussiens. L'un d'eux, François Furet note que l'occupation fut si dure qu'elle laissa pour longtemps des sentiments de haine.

Dans « *l'état général des charges supportées par l'arrondissement d'Angers résultant de l'occupation des armées étrangères* », il est noté qu'« une nourriture extraordinaire » a été fournie aux officiers à l'auberge et que « des voitures et des chevaux » ont été « fournis pour enlever les armes et porter leurs sacco »\*

Le texte mentionne aussi des frais d'interprète.

Et comme si tout cela ne suffisait pas, il faut aussi régler des « *frais de fortification et de réparation d'armes* » qui n'avaient pas été payés. Des fortifications à Saint-Georges ? On croit rêver.... Elles avaient été décidées pendant les

Cent Jours par le général Lamarque, fidèle à Bonaparte, et prêt, à la tête de l'armée de Vendée, à mater un soulèvement royaliste. Les ordres n'avaient pas été écrits, Lamarque se contentant, lors de sa venue, de désigner d'un geste de la main, les travaux à accomplir ... ! On ne sait pas en quoi ils consistaient, et les fortifications autant que leur emplacement restent encore un mystère.

Les Prussiens devaient occuper la France jusqu'en 1818.

Les archives saint-georgeises, après 1815, ne mentionnent plus cette invasion qui en préfigurait d'autres.

### Sources :

Archives municipales de Saint-Georges-sur-Loire

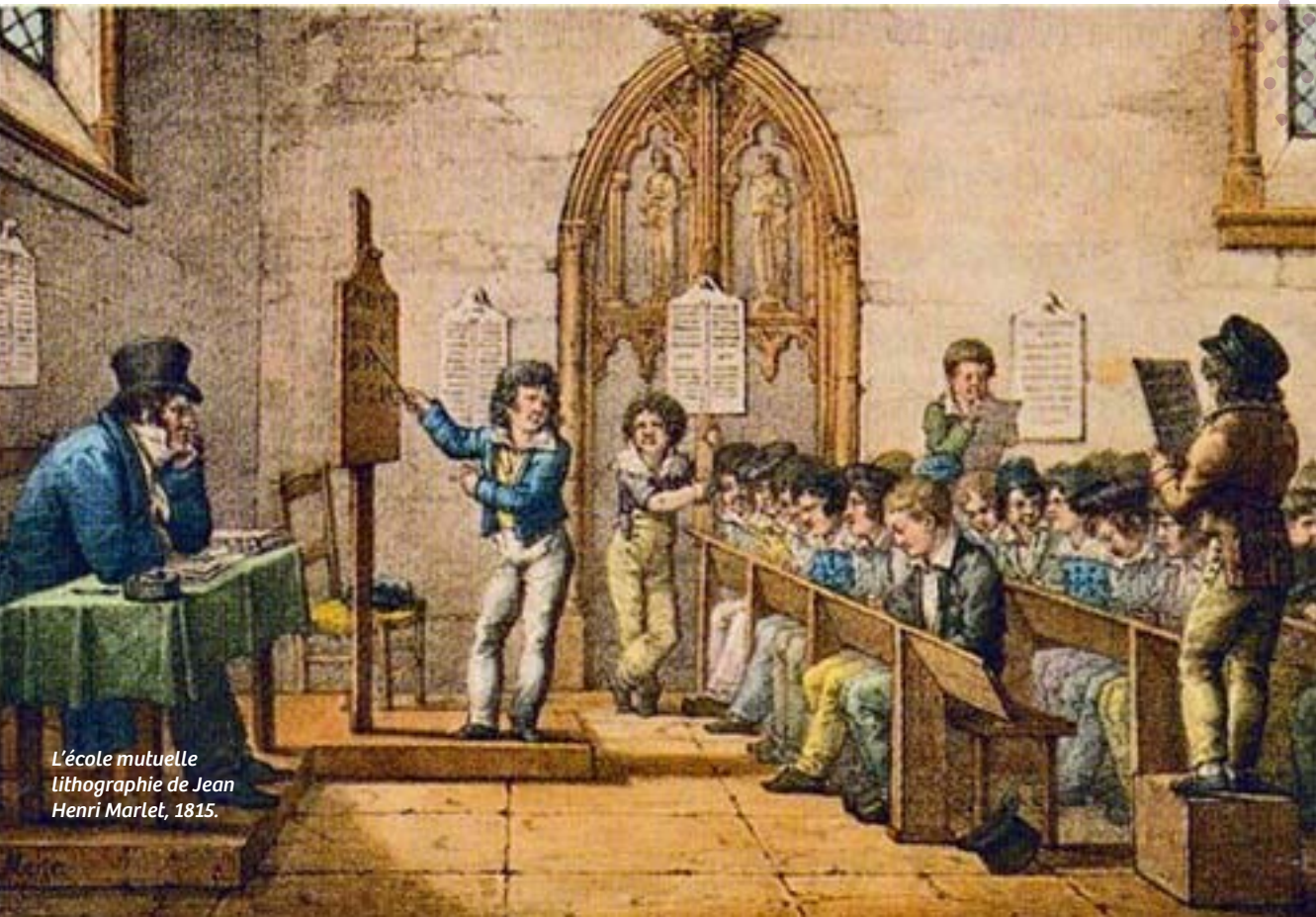
Archives départementales ; série 8 R



# L'école à Saint Georges pendant la Révolution et au début du XIXème

Les documents des archives municipales et départementales nous donnent une idée des conditions d'enseignement dans les écoles de Saint Georges à la fin du XVIIIème et début du XIXème siècle. Alors que des décisions sont prises au niveau de l'Etat pour rendre l'éducation obligatoire, les communes doivent faire face à de nouveaux problèmes : recrutement des maîtres, achat de locaux pour faire la classe, c'est toute une organisation qui se met en place ...

11



L'école mutuelle  
Lithographie de Jean  
Henri Marlet, 1815.

# UN MAÎTRE D'ÉCOLE PEU ORDINAIRE

Françoise Capelle

Un courrier daté du 2 floréal de l'an V se trouve dans les archives municipales. Il nous renseigne sur les conditions de scolarisation pendant la Révolution. Afin d'écartier toutes références chrétiennes, Saint Georges comme le reste de la France a adopté le calendrier révolutionnaire qui fait commencer la nouvelle ère républicaine le 22 septembre 1792, jour de proclamation de la république, après la victoire de Valmy sur les troupes autrichiennes et prussiennes. Le courrier étudié qui porte la date du 2 floréal an V a donc été écrit le 21 avril 1797.

## Le maître est négligent

Provenant de l'administration municipale de Saint Georges, la lettre est adressée à un maître d'école officiant dans la commune, le citoyen Poisson. On n'utilise plus les termes de monsieur et madame, trop évocateurs de l'ancien régime, mais ceux de citoyen citoyenne, et en général on tutoie chacun, car, pour les mêmes raisons, le

vouvoiement est banni. Ici, cependant, il résiste car il est difficile de se défaire d'habitudes tellement ancrées. « *Nous avons toujours différé à vous faire part des plaintes...* » : ainsi commence la lettre.

Ce document est un constat : celui du fonctionnement d'une école.

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'est pas flatteur ! Les plaintes des citoyens parents sont nombreuses et étayées. L'insouciance, pour ne pas dire l'incurie du maître est évoquée dès la troisième ligne : trop grande quantité de congés octroyés aux élèves, peu de temps consacré à l'enseignement, éducation sociale et morale inexistante, ignorance du contrat passé avec les responsables municipaux, etc.

*Les plaintes  
des parents sont  
nombreuses contre  
l'instituteur et le  
conseil municipal  
doit agir*

12



Enfants jouant pendant  
la Révolution  
Estampe d'Etienne  
Béricourt du XVIIIème

## Des exigences du conseil municipal

« *Quelquefois vous commencez l'école du matin à 8 heures, et souvent à 10. L'après-midi vous revenez à une heure, et souvent à trois* » peut on lire. Evidemment, les élèves, des garçons en profitent pour jouer, se battre jusqu'à déchirer leurs vêtements, lancer des pierres, s'injurier grossièrement, sans que cela émeuve le moins du monde l'instituteur. D'autre part « *chaque décade, vos élèves perdent deux ou trois jours, ce qui en fait douze par mois* ».

Le maître réside à Angers, sans doute parce que la commune ne peut le loger, comme elle devrait le faire ; il se rend chez lui plusieurs fois par décade, et met plusieurs jours à faire ses déplacements. On imagine bien que les enfants apprennent peu de choses, s'empressent d'oublier ce qu'ils ont appris, et les parents sont mécontents. Pourtant, les édiles l'exhortent « *secondez nos vues et tirons cette nombreuse population de l'état de nullité où elle se trouve* ».

Le maître est leur employé, puisque il est recruté et payé par la commune. Les salaires sont très bas, et de ce fait les candidats à la charge, souvent peu instruits eux-mêmes, sont rares.

L'administration municipale manifeste un autre sujet de mécontentement : l'instituteur qui a prêté serment de fidélité à la Liberté et l'Égalité, n'est jamais présent à la célébration des fêtes nationales auxquelles il devrait assister à la tête de ses élèves, ainsi que l'exige la loi. Ces fêtes sont principalement celles du 1er vendémiaire ou 22 septembre, célébrant la création de la première république, et du 14 juillet. Les invitations verbales, écrites, ont été réitérées, sans résultat.

Le croirait-on ? Le nombre « *des écoliers a considérablement baissé* » alors que les révolutionnaires ont fait de l'éducation du peuple une priorité, sans bien toutefois parvenir à leurs fins. D'où l'inquiétude saint georgoise et l'injonction faite au citoyen Poisson de revenir à une attitude raisonnable et de faire part, rapidement de ses intentions.

### Sources :

Archives municipales de Saint-Georges-sur-Loire

## L'éducation : une priorité révolutionnaire

Devant l'Assemblée constituante, Talleyrand expose en septembre 1791 son plan pour l'instruction publique. « *Chaque administration de département déterminera le nombre des écoles primaires de son arrondissement, sur la demande des municipalités (...) les écoles primaires seront gratuites et ouvertes aux enfants de tous les citoyens, sans distinction.* »

Le programme qu'il fixe pour les écoles prévoit d'apprendre à tous les enfants à lire, à écrire, à compter, à mesurer mais également à connaître des éléments de géographie (les noms des départements, des villes...) Il prévoit aussi une instruction civique et morale. Ce programme ne sera cependant pas voté. L'enseignement catholique n'étant plus financé, les écoles ferment alors. Il faudra attendre 1793 pour que s'établisse une instruction nationale et que l'école soit proclamée gratuite et obligatoire. Les instituteurs deviennent fonctionnaires, salariés de la République. En 1794, les communes ont pour obligation de recruter des maîtres.



# INSPECTION DES ÉCOLES DE SAINT GEORGES AU XIX<sup>ÈME</sup>

Françoise Capelle

On trouve aux archives départementales du Maine et Loire un rapport d'inspection daté de 1831 qui permet de découvrir les conditions d'enseignement à cette période.

Le maître d'école,  
lithographie de  
Nicolas-Toussaint  
Charlet, XIX<sup>ème</sup>.

Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, Saint-Georges possédait une école, d'abord fondée par la famille Bautru, châtelaine de Serrant, puis prise en charge par la commune. En 1831 le village en possède même plusieurs, que va inspecter un fonctionnaire dont on ne connaît pas le nom puisque le document d'archives est incomplet.

Dès le mois de mars de la même année, le gouvernement de Casimir Périer avait voulu que des laïcs contrôlent les écoles. Cela aboutira un peu plus tard, en 1836, à la création d'un corps d'inspecteurs primaires, permettant d'obtenir des renseignements précis sur les locaux et les maîtres, de donner des conseils pédagogiques, et de réduire ainsi l'influence des notables sur l'enseignement.

Ce rapport s'ouvre sur le compte rendu d'une réunion : celle du comité d'instruction primaire des cantons de Saint-Georges-sur-Loire et du Louroux-Béconnais.

Le comité est constitué du curé Banchereau, de Saint-Georges, du juge de paix, Moreau, des maires des villages environnants et de quelques notables. On y relève le nom de Faugeron, ancien maire, dont le mandat s'était déroulé de 1809 à 1815. La famille Faugeron donnera deux autres premiers magistrats à la commune.

Il se poursuit par une description sommaire des locaux accueillant les élèves, et une appréciation sur la valeur des instituteurs et les méthodes d'enseignement adoptées.

## L'école de garçons

Commençons par l'école des garçons : « *J'ai proposé, écrit l'inspecteur, que le local... fut agrandi en le réunissant à une chambre voisine dont le conseil municipal disposerait à cet effet, ce qui pourrait faire admettre une centaine d'enfants* ».

On juge par ces quelques lignes à quel point l'instruction élémentaire devenait une préoccupation importante. En France, 14 000 communes étaient encore dépourvues d'écoles primaires, publiques et privées confondues.

A notre grand étonnement, l'effectif proposé de 100 élèves dans une même salle, sous la houlette d'un seul maître, ne semblait effrayer personne !!!

Et l'inspecteur d'ajouter : « *J'ai proposé qu'aussitôt après ces nouvelles dispositions vingt enfants pauvres désignés par le conseil municipal fussent placés dans la dite école* ».



## Etienne Harrault, maître d'école

Le maître, c'est Etienne Harrault, « *jeune homme instruit et plein de zèle* ». Il vient de Champigné où il est né le 7 ventôse an IX de la république, c'est-à-dire le 26 février 1801.

Fils de cultivateur, il a obtenu son brevet de capacité pour enseigner le 29 janvier 1831, et pris presque aussitôt son poste à Saint-Georges.

Au moment de l'inspection, il a 46 élèves en hiver, 36 en été. On sait que la fréquentation scolaire diminuait au moment des gros travaux agricoles puisque les enfants aidaient alors leurs familles, et que l'année à l'école se terminait le 15 août. Il faut ajouter 4 gamins pauvres dont les frais de scolarité sont pris en charge par l'administration communale.

Les parents de chacun de ces enfants paient 2,50 francs par mois pour qu'ils apprennent à lire, écrire, compter, pratiquer le système décimal et qu'ils reçoivent une éducation morale.

Le salaire de l'instituteur est complété par 200 francs annuels que lui verse la commune, plus 100 francs d'indemnité de logement auxquels il faut ajouter les 150 francs que lui rapporte sa fonction de secrétaire de mairie. M. Harrault perçoit donc autour de 1000 francs par an, ce qui en fait un instituteur communal relativement bien pourvu.

Mais, compte tenu de ses qualités, l'inspecteur propose qu'il soit augmenté. Ce sera fait dès 1834. Le Conseil municipal, satisfait de son action, lui réitère alors sa confiance en l'élisant à nouveau, selon les modalités de nomination des instituteurs communaux de l'époque\*. Le conseil municipal décidera de lui octroyer 300 francs et 150 francs d'indemnités de logement. On y ajoute 50 francs pour « *frais des établissements* ». Ces frais concernaient ils l'équipement de l'école : mobilier et matériel pédagogique dont il n'est nulle part question ?

\* La loi de 1833, par son article 22 confirmera ce mode de nomination en stipulant : Le comité d'arrondissement nommé sur présentation du conseil municipal (les instituteurs), procède à leur installation et reçoit leur serment. Il faudra attendre 1852 pour que la nomination des instituteurs soit confiée à l'administration départementale.

## Les premiers jours de l'éducation laïque

Passés les premiers élans durant la Révolution de 1789, on se soucie peu d'instruire les enfants de familles humbles. Certes, Napoléon 1er avait créé et développé des établissements d'enseignement secondaire et supérieur comme les lycées, l'école polytechnique ou les universités impériales, mais avait négligé l'instruction primaire. La Restauration, de 1815 à 1830, avait manifesté la même indifférence. C'est à partir de la Révolution de 1830 que se développe un réel effort pour instruire les enfants, y compris les plus pauvres, alors que l'école n'est pas gratuite. Ce développement s'appuie sur le projet rédigé par le ministre Camille Mantalivet, auquel a collaboré Emmanuel Pons de Las Cases, fils aîné du mémorialiste de Napoléon 1er. François Guizot, ministre de l'instruction publique va s'inspirer des textes élaborés par ces deux hommes pour écrire et promulguer la loi de 1833, fondatrice de l'organisation scolaire, qui réaffirme aussi la liberté de l'enseignement.



▲  
Cortège d'enfants abandonnant une école chrétienne et entrant dans une école laïque ; au fond, un clerc aux bras tendus.  
Lithographie de Nicolas-Toussaint Charlet, 1831.



Le rapport d'inspection mentionne qu'il pratique, pour enseigner, la méthode simultanée, c'est-à-dire que seul face aux élèves, il s'occupe de tous et de chacun d'entre eux, en s'adressant à des groupes de niveau homogène.

La méthode est préconisée par le ministère. Elle remplace la méthode

mutuelle, où les plus instruits des élèves, souvent les plus âgés, s'occupaient de leurs camarades, débutant la lecture ou l'écriture.

Etienne Harrault a pratiqué cette méthode mutuelle au tout début de ses fonctions à Saint-Georges. Il l'a rapidement abandonnée.

Le jeune homme va s'installer dans la commune. Il épouse le 13 février 1832, une jeune fille du village, Anne Puny, et sa maison, dans laquelle il vit et enseigne, comme il était de coutume, sera achetée par la municipalité après la suggestion et le rapport d'un autre inspecteur des écoles de Maine-et-Loire, qui décrit, en janvier 1845, « un local bien éclairé, bien aéré, dans un état de propreté remarquable » et parle d'« une maison bien placée au centre du bourg, et pourtant isolée... en sorte que les élèves ne peuvent être distraits par le bruit des voitures ».

Cette bâtisse deviendra donc une école primaire, puis la maison des associations, encore utilisée aujourd'hui.

16

Le maître d'école endormi, Joseph Beaume, 1831.

La maison d'Etienne Harrault, racheté par la municipalité pour en faire l'école de garçon, aujourd'hui Maison des associations, rue du Riochet



## Trois écoles pour les filles

Mais l'école de garçons n'est pas la seule à être visitée par l'inspecteur : il y a 3 écoles de filles à Saint Georges, ce qui en fait une commune originale, l'enseignement dispensé aux filles étant considéré en général superflu, voire inutile.

ni autorisation. Par le fait, les cours sont moins chers : 1,24 francs. Elle pratique une méthode mixte : « *simultanée pour la lecture et individuelle pour l'écriture* » L'inspecteur remarque que « *plusieurs de ces enfants lisent assez bien et commencent à écrire* » et qu'elle est en « *état de montrer les 4 premières règles du calcul* ».



Leurs effectifs et le prix demandé pour l'enseignement varient selon la formation des maîtresses et le nombre d'enfants qu'elles accueillent.

La première, Victoire Péan, saint-georgeoise, célibataire de 40 ans, et possédant son brevet de capacité depuis 1820 est « *autorisée* » à enseigner. Fille d'un laboureur de la Grande-Comterie, à la sortie ouest du bourg, elle semble un pur produit de l'ascension sociale, car ses parents n'ont pu signer son acte de naissance déclarant « *ne scavoit signer* ».

Elle a de 10 à 12 élèves, en accueille curieusement davantage l'été, et prend 9 francs pour chacune des filles, ce qui « *est proportionné à l'éducation qu'elle leur donne et aux tendres soins dont elles sont incessamment l'objet* ». Remarque intéressante : elle ne reçoit aucune dotation de la commune. Elle a donc créé une école privée.\*\*

La deuxième, Marie Michaud célibataire de 37 ans, fille d'un maçon-tailleur de pierre du bourg, n'a ni brevet de capacité,

La troisième, madame Dauneau, née Marie Fouillet, est aussi une saint-georgeoise de 24 ans. Elle a épousé, en 1830, Jean, un menuisier du pays, a un enfant, et son père exerce, dans le village, la profession de maréchal-ferrant. Comme sa collègue précédente, elle n'est ni brevetée, ni autorisée. La rétribution mensuelle des familles est de 1,90 francs. « *Elle est d'un caractère fort doux et a une bonne tenue, et elle a l'intention de se préparer à la commission d'examen lors de la première réunion.* »

Voilà donc l'état des lieux de la scolarisation à Saint-Georges, commune privilégiée, en 1831. Il y a 4 écoles et ce sont surtout les garçons qui bénéficient d'un enseignement sommaire mais sans doute sérieux. Ce sont les balbutiements d'une instruction scolaire s'adressant à tous. Le mouvement est en marche et ne s'arrêtera plus.

### Sources :

Archives municipales de Saint-Georges-sur-Loire  
Archives départementales du Maine et Loire  
Le délégué de l'éducation nationale n°245

\*\* Les écoles privées ne fonctionnent alors qu'avec des fonds privés. C'est le cas, en 1831, des écoles de filles à Saint Georges. Les écoles communales ou publiques fonctionnent avec tout ou partie de fonds publics, en général municipaux.

## BIENVENUE À L'AUBERGE DES TROIS ROIS EN 1728

Denis Mercier

Située aujourd'hui au 48 rue Nationale, l'auberge est citée dès 1438. Elle fait partie de la dizaine d'enseignes qui jalonnent la Grand Rue. Après la Révolution, elle sera renommée Les Trois marchands puis le Coq Hardi au XX<sup>ème</sup> siècle. C'est aujourd'hui la crêperie Au gré de la Loire.

L'auberge au début du XX<sup>ème</sup> siècle.



18

**A**u décès du tenancier d'une auberge, le sénéchal chargé de la justice du comté, venait apposer des scellés sur le bâtiment et son contenu, pour préserver les droits des héritiers. Le greffier enregistrait une description relativement détaillée de la propriété. Voici ce que l'on trouve dans celle réalisée le 28 février 1728 à la mort de Jacques Tellier, propriétaire de l'auberge des Trois Rois.

L'établissement est important, puisqu'en plus de la chambre d'entrée, il y a trois chambres hautes. Les dépendances sont grandes : une boulangerie, un grenier, une cave, une buanderie et une écurie. Le nombre de lits est aussi plus important : neuf voire dix,

puisque une huche sert de lit dans l'écurie...

### **Au rez-de-chaussée, la pièce principale**

La chambre d'entrée est à la fois salle de restaurant, salle de café, chambre à coucher et cuisine. On y trouve un lit et une table madrier en chêne mais également quatre autres tables en noyer dont trois sont pliantes, quatre bancs et dix-huit chaises en bois de saule. La vaisselle et le matériel sont en quantité importantes : entre autres, 2 sceaux, 7 chaudrons, douze plats en fayence, de nombreuses assiettes plates et creuses en étain, une douzaine de chandeliers et lanternes ainsi qu'un fusil.

## Trois chambres à l'étage

Trois chambres de qualités différentes sont à l'étage. Vraisemblablement l'une est réservée aux propriétaires, les deux autres aux voyageurs.

La plus simple, a priori non chauffée comporte «*un lit, une table ronde tournante, avec un coffre fermant à clef, le tout de bois de noyer, un viel canapé garny de son tapi attaché à cloux de cuiure*».

La deuxième, chauffée, pourrait être la chambre des voyageurs. En plus de trois lits, on y trouve du mobilier de piètre qualité : «*une table ronde pliante de bois de noyer, une autre mauvaise table ovale, quinze chaises de saule jonchées de jonc, un cabinet de bois de noyer formant deux fenestres et un tiroir, un autre mauvais viel cabinet fermant à trois fenestres*».

La troisième, chauffée, est la plus luxueuse. Elle est meublée de deux armoires, de tables et chaises en noyer ainsi que d'un cabinet avec un miroir. Cinq tableaux et sept coussins à clous de cuiure décorent cette chambre qui est équipée également d'une cheminée. C'est dans le lit de cette chambre que repose le corps du propriétaire.

## Un lit au XVIII<sup>ème</sup> siècle

Loin de la literie moderne, les lits proposent un confort rudimentaire. La base est un *charlit* avec ses fonds et *fonsailles*, c'est-à-dire le bois de lit et les barres de bois en travers. Au fond on y met une *paillasse*, une housse garnie de paille. Dans les bons lits, on ajoute un *matelas garni de filasse*, du chanvre et des crins. Pour le confort, car tout ceci est assez dur, et pour conserver la chaleur, on empile une couette constituée d'une housse de coutil (toile serrée de fil ou de coton) remplie de plume d'oie. On habille le lit de draps de toile de brin. Le brin est une toile faite de filasse de lin de premier choix. Les lits sont tous équipés de traversins remplis de plume d'oie ou de volaille. Certains possèdent des oreillers avec leurs *souilles de toile blanche*. La souille est la taie d'oreiller. Il y a différentes sortes de couvertures : la couverture de *serge* (laine légère), les *mantes* (couvertures) de laine, des *courte pointes* (couverture de parade) ou des *lodiers* (couvre pieds). Tous les lits sont garnis de leur tour de vieille serge et ornée ou non de franges de laine. Certains sont équipés de *vergettes*, des tringles de fer, ce qui indique que ces lits sont munis de rideaux.

## Jacques Tellier, le propriétaire

En 1728, le propriétaire est Jacques TELLIER. Ses parents Abraham et Marie Villeret, sont originaires de la Chapelle Blanche, à 30 km au sud de Tours. Jacques a eu une vie familiale mouvementée : Il se marie une première fois le 16 février 1711 avec Françoise Faucheux. Elle lui donnera 7 enfants avant de mourir sans doute des suites de ses dernières couches le 18 avril 1722. Sur ces 7 enfants, 4 mourront en bas âge ( quelques jours à deux ans et demi). Il se remarie une première fois avec Magdelaine Renou qui décèdera le 26 avril 1726. Un fils naîtra de cette union le 21 juillet 1724, mais décédera le 26 mars 1726. Il se remarie une deuxième fois avec Charlotte Anne Baron. Un fils posthume naîtra le 21 mars 1728. Le registre paroissial le qualifie de « hoir » de l'auberge des Trois Roys, c'est-à-dire héritier.



L'Aubergiste,  
Adrian Brouwer, 1638



▲  
La Grand Rue avec  
l'auberge à droite au  
début du XXème siècle.

## Des dépendances équipées

Le contenu de la cave, au mois de février, prouve que l'activité de l'établissement était importante : *trois pipes* (barriques de 220 litres) et *une busse* (250 litres) pleines de bon vin blanc, *trois autres busses* de mauvais vin vieil et en vidange, et *deux fus* de pipes vides de vin.

L'auberge avait un équipage : *dans l'écurie, un cheval de poil gris de souris, deux selles à cheval, deux brides*. On y trouve également des outils, le foin et le bois de chauffage. Une huche y sert de lit.

Dans la buanderie, le contenu est assez disparate : matériel pour la lessive (trois pannes, grandes cuves de terre cuite), un poêle d'airain, des tonneaux pleins ou vides, du bois de charpente, des paquets de lin...

La boulangerie dans laquelle on trouve deux lits également, paraît bien équipée avec trois tours à païtir et huit fours ainsi qu'un ensemble d'ustensiles pour la réalisation du pain.

## Des nuisances pour le voisinage

Les auberges étaient aussi source de nuisance, en témoigne l'arrêté du 11 décembre 1815 pris par le maire, François Oger pour «*empêcher tant les aubergistes que les cabaretiers de vendre la nuit et à des heures indues, de souffrir des jeux, des tapages qui engendrent des querelles et des propos scandaleux à tous égards, désirant mettre fin à ces excès et rétablir l'ordre*». L'arrêté stipule que la vente de boissons après 21h est interdite. Les voyageurs sont obligés de présenter leur papier et de s'inscrire dans un registre. Il est aussi rappelé que le stationnement des voitures sur la voie publique est interdite.

L'idée de confort au XVIIIème siècle paraît bien différente de la nôtre. A table, comme dans la chambre, la promiscuité était de rigueur. Mais les clients, marchands, artisans, gens de justice, agents administratifs, religieux mandatés par leur évêque ou leur ordre, s'en accommodaient fort bien car ils y trouvaient le long des routes, le repos et l'abri.

20

## Un tripot à Saint Georges ?

Situé aujourd'hui à l'angle des rues du Général Faugeron et du Riochet, ce hangar est plusieurs fois dénommé La Tricherie. Dans le recueil des déclarations aux assises du fief de l'abbaye de 1762, on apprend que cette maison appartient à Guillaume Juignet qui possède toute la rue et dépend de l'auberge des Trois Rois. En 1784, on décrit une grande Grange appartenant à la veuve Gablotteteau nommée La Tricherie. Ce nom suscite la curiosité. Il peut venir d'un lieu où l'on pratiquait les jeux de hasard, ou bien, cette maison appartenait à une personne fourbe et trompeuse, ou bien encore ce nom peut faire suite à un partage après décès où quelqu'un a été lésé.



Bagarres entre joueurs de cartes  
dans une taverne  
Jan Steen, 1664

## LA RESTAURATION DU CHÂTEAU DE SERRANT ENTRE 1894 ET 1898

Geoffrey Chevalier

Depuis un an, le château de Serrant est entré dans une vaste campagne de ravalement des façades de l'aile Sud qui devrait durer plusieurs années. Depuis son achèvement au tout début du XVIIIe siècle, le château a connu de nombreux travaux d'entretien et d'améliorations. Entre 1894 et 1898, l'une des plus vastes campagnes de travaux a lieu à l'instigation du duc et de la duchesse de La Trémoille et a transformé le château comme on peut le voir aujourd'hui.



Façade du château de Serrant au début du XXème

Louis-Charles de La Trémoille hérite de Serrant en 1894 à la mort de son cousin germain Ludovic Walsh, comte de Serrant. Ce dernier, sans enfant, lègue par testament le domaine de Serrant, incluant le château et son parc à son cousin le plus proche, dernier représentant masculin de cette illustre famille poitevine dont de nombreuses personnalités ont brillées auprès des rois de France depuis le Moyen-Age. La famille La Trémoille a subi de plein fouet la Révolution : leurs nombreux châteaux sont confisqués, nationalisés ou vendus. Le duc Louis-Charles se passionne pour l'épopée de ses ancêtres à travers l'histoire de France au point de parcourir le pays à la rencontre d'historiens locaux et d'antiquaires pour racheter les souvenirs dispersés par la Révolution. Serrant représente alors sa seule attache historique à un lieu familial. Bien que n'y ayant pas grandi, il rend souvent visite à son cousin Walsh. L'héritage du château de Serrant se présente comme une véritable opportunité pour en faire un nouveau berceau familial en y rassemblant les souvenirs.

Le duc épouse en 1862 Marguerite Duchâtel, fille du ministre des Finances puis de l'Intérieur de Louis-Philippe, et ambassadeur de France en Espagne. Richissime collectionneur, ami de Guizot et de Mérimée, il constitue une collection d'œuvres d'art considérable, dont certaines seront léguées à sa fille, le reste étant donné au Louvre.

À partir de 1894, le duc et la duchesse de La Trémoille entreprennent donc de très grands travaux pour transformer le château en demeure confortable et moderne. Ils font appel à l'architecte Lucien Magne pour coordonner les travaux ; Magne est un élève de Viollet-le-Duc, connu pour ses restaurations d'édifices, notamment l'abbaye de Fontevraud, le logis Pincé ou l'abbaye Saint Serge d'Angers. Le duc souhaite rendre à Serrant son faste Renaissance, tout en intégrant les dernières avancées technologiques. Pendant quatre ans, le château n'est qu'un vaste chantier : toitures, façades, pavillons, distribution des salles, décoration, jardins : tout est remanié.

Pour l'extérieur, Magne reprend le parti pris des premiers bâtisseurs, la famille Brie, au XVI<sup>e</sup> siècle : la balustrade supprimée au XVII<sup>e</sup> siècle est rétablie sur la corniche supérieure, et la toiture est abaissée afin de créer des lucarnes au deuxième étage, comme cela pouvait l'être au XVI<sup>e</sup> siècle sur la partie centrale. Les tours sont coiffées de lanternons ajourés et la base des dômes en ardoises est remaniée pour leur donner une silhouette plus gracieuse. Les croisées des fenêtres, supprimées par les Bautru et les Walsh, sont rétablies, et la devise de la famille, « Jamais hors de l'ornière », vient orner la façade principale. Fidèle à sa passion pour l'histoire, le duc souhaite s'inscrire dans une continuité qui légitime sa présence à Serrant : il ajoute ainsi les armoiries des Brie et des Bautru sur les façades des ailes latérales, et conserve celles des Walsh sur le grand portail de la cour.

Magne dessine un grand parterre à la française devant la façade arrière, délimité par une balustrade en pierre qui l'isole du jardin paysager et de l'étang. Pour rejoindre ce jardin depuis le château, l'architecte conçoit un monumental escalier enjambant les douves depuis le premier étage.

À l'intérieur, le duc modifie complètement la distribution des pièces : le premier étage accueille les salles de réception (salon et bibliothèque), tandis que le rez-de-chaussée et le second étage accueillent des chambres. Néanmoins, en véritable homme du XIX<sup>e</sup> siècle, il ajoute des salles nouvelles : vestibule au rez-de-chaussée à gauche de l'entrée, salle à manger spacieuse à droite avec office et monte-plats depuis les cuisines au sous-sol, corridors permettant de distribuer les chambres en évitant les enfilades de pièces, et création de salles de bains dans chaque chambre.

*Duc Louis-Charles de La Trémoille (1838-1911)*

Les espaces domestiques reçoivent une attention particulière : des escaliers dérobés distribuent les étages, des entresols sont créés pour loger le personnel de chambre, les combles sont aménagés pour le reste des domestiques. Les sous-sols accueillent les espaces de travail : cuisines, boulangerie, boucherie, caves, etc... Comble de la modernité, un monte-charge est installé, permettant aux domestiques de monter les bagages et le bois de chauffage dans les chambres.

Lucien Magne incorpore un système de chauffage central : deux énormes chaudières à charbon sont mises en place dans les sous-sols et permettent de chauffer toutes les salles du château, y compris les couloirs des combles. L'électricité est ajoutée dans les années 1900 : un générateur Diesel alimente le château et les communs. L'eau courante est installée pendant les grands travaux : grâce à une pompe manuelle, l'eau du puits situé dans les sous-sols est stockée dans des cuves en fonte installées sous les dômes des tours à la manière d'un château d'eau.





Sur le plan décoratif, le duc et la duchesse souhaitent conserver un maximum d'éléments existants. Les boiseries d'époque Louis XV et Louis XVI des anciens salons aménagés par les Walsh au XVIIIe siècle sont ainsi remontées dans les nouvelles chambres. Pour la salle à manger, le duc demande à son menuisier de reprendre le modèle de pilastres existant dans l'escalier Renaissance. Les tapisseries déjà présentes dans les collections sont conservées et intégrées dans les boiseries de la salle à manger et du salon. La nouvelle bibliothèque conserve l'immense cheminée avec le portrait d'Antoine Walsh et du prince d'Écosse commandé au milieu du XVIIIe siècle pour la grande salle de réception du château.

Seul le grand salon fait l'objet d'une création totale dans un esprit néo-Renaissance à la mode : Lucien Magne fait abattre un épais mur du XVIe siècle pour créer une grande salle de 170m<sup>2</sup>, une cinquième fenêtre est percée côté jardin. Un système de poutres en acier permet de renforcer la structure du bâtiment, habilement camouflé par un superbe plafond à caissons de bois inspiré des palais italiens du XVIe siècle. Une immense cheminée en tuffeau d'inspiration Renaissance est construite, avec les armoiries de la famille.

Le duc et la duchesse se font aménager de magnifiques appartements dans l'aile Sud : pour chacun d'eux, une chambre, un salon privé et une salle de bains sont créés, reproduisant ainsi le modèle des hôtels particuliers parisiens de l'époque.

Le couple ducal prévoit également un appartement indépendant dédié à leur fils aîné, prince de Tarente, et sa famille au rez-de-chaussée : une chambre pour le prince avec une curieuse salle de bains dans un placard, une chambre pour son épouse et surtout une suite de pièces pour leurs enfants : chambre, salon de jeux et chambre de gouvernante.

A l'issue des quatre années de travaux, le duc et la duchesse peuvent s'installer à Serrant avec leur famille. Ils viennent périodiquement au château, principalement à l'automne et au printemps, mais entretiennent un fort attachement à toutes les personnes qui travaillent de près ou de loin sur le domaine : régisseur, métayers, jardiniers, etc... Lorsqu'elle est à Paris, la duchesse se fait livrer par le train des caisses de fleurs et légumes frais du potager de son château angevin.

Aujourd'hui, le fruit de ces grands travaux est à admirer lors d'une visite du château : l'aménagement général des intérieurs, le décor des salles, le mobilier et les œuvres d'arts placés par la duchesse de La Trémoille n'ont quasiment pas bougé depuis 120 ans, précieusement entretenus par les descendants, le prince et la princesse de Ligne puis aujourd'hui le prince et la princesse de Merode. Comme une reconnaissance du travail menés par les générations successives, l'ensemble du mobilier est classé Monument Historique en 2001, illustrant la rareté de cette collection unique dans la région.

# LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE 2024



Cet été, vivez le patrimoine de Saint-Georges-sur-Loire avec les Rendez-vous du Patrimoine, chaque mercredi.

*Mercredi 24 juillet*

*Mille Francs de récompense par le Théâtre régional des Pays de la Loire*



**Terrasses de l'Abbaye**

**Tarif libre : 4,8 ou 12 €**

Cyprienne et sa mère Etienne sont sans le sou. L'homme d'affaires Rousseline menace de saisir leurs biens pour rembourser une dette injustifiée. Mais résolument attiré par Cyprienne, il propose un échange : la dette contre la fille, elle-même déjà follement amoureuse du jeune Edgar Marc, modeste employé de banque. Mais Glapiou, vagabond redresseur de torts, n'ayant plus rien à perdre, décide d'aider les deux femmes.

Ce mélodrame comique de Victor Hugo est d'une singulière actualité. Les voleurs n'y sont pas les moins honnêtes, le banquier est bon et naïf, les jeunes sont courageux, les illusions sont trompeuses et le chemin vers la justice est semé d'embûches.

A l'issue du spectacle, Annie GUICHARD dédicacera son livre *Jean Guichard, 70 ans de théâtre sans relâche*, biographie de son père, fondateur du TRPL et qui mit en scène les Rencontres Imaginaires à Saint Georges sur Loire en 2008/2009.

*Mercredi 31 juillet*

*Histoires insolites du Grand Bras au XIXème*



**de 16h à 18h**

**Cale du Grand Bras**

**Gratuit**

Venez découvrir quelques faits divers parus dans le Petit Courrier des années 1883 à 1899. Jacqueline Lacrouts et Nathalie Renou, membres du groupe Beausite qui réunit les amateurs passionnés d'Histoire de Saint Georges et habitantes des bords de Loire vous content ces histoires.

Inscriptions auprès de l'Office du Tourisme Destination Anjou Vignoble et Villages au 02 41 78 26 21

A l'issue de l'animation, dégustations de produits locaux du village ou des alentours

*Mercredi 7 Aout*

*Dans les pas des personnages célèbres de l'Abbaye*



**de 16h à 18h**

**Cale du Grand Bras**

**Gratuit**

Mêlant témoignages et récits de vie, Françoise Capelle, membre du groupe Beausite, fait revivre les personnages célèbres qui ont fréquenté l'Abbaye au XVIIème siècle.

Inscriptions auprès de l'Office du Tourisme Destination Anjou Vignoble et Villages au 02 41 78 26 21

A l'issue de l'animation, dégustations de produits locaux sucrés dans les caveaux de l'Abbaye

**Programme complet en juin.**